



## SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2021

\*\*\*\*\*

**PRESENTS** : AGATY Guillaume, LEMONON Christelle, BEAUDET Dominique, BILLET Jean-Jacques, GUERIN Nicolas, BOUCHARD Marc, JACQUESSON Corinne, GIRARD Hervé, VEUILLET Stéphane, SEVE Sonia, BAGNE Damien, LEVELEUX Léna, BLANC Stéphanie

**EXCUSES** : ZANA GONCALVES Gaëlle, a donné pouvoir à Christelle LEMONON  
ROCH Vincent, a donné pouvoir à Stéphane VEUILLET

Le conseil municipal a délibéré sur les dossiers suivants :

Compte-rendu de la séance du 7 octobre 2021 : adopté à l'unanimité

Délibération 2021.40 : Budget Principal : DM n° 3

Vu le budget principal 2021,

Vu les dépenses engagées pour la réfection de la clôture du terrain de foot,

Vu les dépenses prévisionnelles pour la réhabilitation du local professionnel du bâtiment mairie,

Le Conseil Municipal décide :

- La création des deux nouvelles opérations d'investissement suivantes :
  - Opération 211 : Clôture du plateau sportif
  - Opération 212 : Réhabilitation du local professionnel du bâtiment mairie
- Les augmentation et virements de crédits suivants :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>Fonctionnement</b>				
D 023 Virement à la section d'investissement		7 064.00 €		
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>		<b>7 064.00 €</b>		
R 722 / 042				7 064.00 €
<b>TOTAL 042 : Opération d'ordre entre sections</b>				<b>7 064.00 €</b>
<b>Total</b>		<b>7 064.00 €</b>		<b>7 064.00 €</b>
Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 2031 - 204 Création cheminement doux	48 500.00 €			
<b>TOTAL D 20 : immobilisations incorporelles</b>	<b>48 500.00 €</b>			
D 2132 - 212 Réhab local professionnel bat mairie		48 500.00 €		
<b>TOTAL D 21 : immobilisations corporelles</b>		<b>48 500.00 €</b>		
D 2128/040 - 211 Clôture plateau sportif		7 064.00 €		
<b>Total D 040 : Opérations d'ordre entre sections</b>		<b>7 064.00 €</b>		
R 021 Virement de la section de fonctionnement				7 064.00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>				<b>7 064.00 €</b>
<b>Total</b>	<b>48 500.00 €</b>	<b>55 564.00 €</b>		<b>7 064.00 €</b>
<b>Total général</b>		<b>14 128.00 €</b>		<b>14 128.00 €</b>

### Délibération 2021.41 : Remboursement d'un achat

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la demande d'achat d'une chaise avec une assise plus haute par le personnel en charge de la surveillance des enfants dans la cour de l'école. Cet article est difficile à trouver chez nos fournisseurs habituels.

Monsieur le Maire propose l'achat d'une chaise haute sur un site internet. Le paiement en ligne étant impossible pour notre collectivité, il serait réalisé par un élu.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- L'achat d'une chaise haute sur un site internet, pour un montant total de 96.98 €, incluant les frais de port,
- Charge Madame Christelle LEMONON, adjointe au maire, d'effectuer cet achat pour le compte de la commune,
- Décide de rembourser la somme de 96.98 € à Madame Christelle LEMONON sur présentation de la facture d'achat,
- Dit que cette dépense sera imputée au compte 60632 du budget principal.

### Délibération 2021.42 : Cession d'une portion d'un chemin rural aux Calendras

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2021.09 en date du 4 mars 2021 portant désaffectation et déclassement d'une partie de la voie communale VC 105 en vue de sa cession ou de son échange.

Il fait part de la proposition d'achat de cette portion de chemin intégrée au domaine privé de la commune, par le GAEC des Prélions, au prix de 0.75 € le m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De céder au GAEC des Prélions la partie de chemin intégré au domaine privé de la commune figurant sur le plan en annexe de la présente délibération,
- D'accepter la proposition du GAEC des Prélions et fixe le prix de vente à 0.75 € le m<sup>2</sup>,
- Dit que la contenance exacte du terrain sera déterminée par un bornage,
- Dit que les frais de bornage et les frais de notaire relatifs à cette cession seront à la charge de l'acquéreur,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette vente.

Monsieur Damien BAGNE, directement intéressé par cette affaire, n'a pas pris part au débat et au vote.

### Informations diverses :

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une rencontre a eu lieu entre les maires des communes de Vonnas, Saint-Julien sur Veyle, Sulignat, Perrex, Chaveyriat, Chanoz-Chatenay et Mézériat, pour évoquer les modalités de demande de remboursements des frais de scolarité des enfants scolarisés dans une autre école que celle de leur commune de domicile. Une réflexion est en cours pour fixer des règles communes.

Monsieur le Maire présente le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat Eau Potable Bresse Dombes Saône que chaque conseiller municipal a reçu par mail avant la réunion.

Il relate la réunion du comité de pilotage du projet de voie cyclable Voie Veyle qui s'est tenue le 12 octobre 2021. Le tracé envisagé ne passe sur le territoire communal.

Elaboration du PLUi : la commission urbanisme a soumis les emplacements réservés suivants : cheminement doux au village, extension du cimetière.

Il relate la réunion du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Veyle qui s'est tenue le 25 octobre 2021 à SAINT-ANDRE D'HUIRIAT. L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 27 septembre 2021
- Compte-rendu des délégations d'attribution au Président et au Bureau depuis le 27 septembre 2021

#### 1. AMENAGEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

- Voie bleue : acquisition de la parcelle ZC2 située à GRIEGES
- Convention annuelle d'autorisation et de délégation d'aide « Investir dans mon commerce en Veyle » avec la Région

#### 2. CULTURE ET TOURISME

- Vote des tarifs 2022 pour la Base de loisirs
- Convention avec l'Inspection Académique pour l'enseignement musical en milieu scolaire

#### 3. RESSOURCES HUMAINES

- Modification du tableau des emplois
- Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
- Rapport Social Unique

#### 4. FINANCES

- Passage à la nomenclature M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2022
- Attribution de fonds de concours aux communes dans le cadre du Contrat Avenir Communauté
- Attribution de subventions
- Validation de l'état de frais relatif au déplacement à Privas d'un vice-président dans le cadre de l'exercice d'un mandat spécial

#### 5. QUESTIONS DIVERSES

Commémoration du 11 novembre : les élus sont invités à participer à cette commémoration.

La parole est donnée aux élus :

Christelle LEMONON :

Elle relate l'assemblée générale de l'Age d'or qui a eu lieu le 16 octobre 2021. L'association compte 28 adhérents.

Elle relate le conseil d'école qui s'est tenu le 21 octobre 2021 à Biziat. A cette occasion, le point sur les effectifs a été fait : 223 élèves sont inscrits sur le RPI, dont 79 à Biziat.

Les projets pédagogiques ont été présentés.

L'équipe enseignante a adressé ses remerciements pour les travaux effectués pendant l'été dans les écoles.

Commission animation :

Bulletin municipal : 3 devis ont été reçus. La commission se réunira prochainement pour étudier les articles et choisir le prestataire.

Bons de transports : 8 personnes éligibles à ce dispositif sont identifiées.

Téléthon :

Il aura lieu le 3/12 /2021 et 4/12/2021 à Chaveyriat. Le cyclo nous donnera prochainement des précisions sur la rando cyclo du samedi matin.

Dominique BEAUDET :

Il présente les demandes d'autorisations d'urbanisme reçues récemment.

Il relate les travaux sur le réseau électrique effectués par ENEDIS :

Installation d'un poste de transformation électrique pour les Ecuries de Biziat  
Renforcement du transformateur et du réseau aux Mûres

Cimetière :

Un groupe de travail est constitué du maire, Christelle LEMONON, Dominique BEAUDET, Jean-Jacques BILLET, Marc BOUCHARD, Hervé GIRARD pour étudier les travaux de sécurisation de l'espace cinéraire au cimetière, et l'extension éventuelle des cavurnes et du colombarium. Une réunion aura lieu samedi 13/11/2021 à 10H.

Poteaux incendie : un poteau incendie HS est à changer. Nous sommes en attente du devis de remplacement.

Jean-Jacques BILLET :

Le changement des clés de l'école sera finalisé le 5 novembre 2021.

Il relate la visite de l'espace de jeux extérieurs installés récemment à Laiz.

Salle des associations :

Une nouvelle rencontre avec l'agence d'ingénierie a eu lieu ce jour. Elle a permis le tour complet des souhaits de la commune. Le projet est présenté au conseil municipal.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22H00.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le jeudi 9 décembre 2021.